

A1

**DEMANDE
DE BREVET D'INVENTION**

⑫

N° 80 17548

⑤4 Pédale d'accélération à plusieurs éléments, fabriquée en matière plastique.

⑤1 Classification internationale (Int. Cl.³). G 05 G 1/14; B 60 K 26/02.

⑫② Date de dépôt..... 8 août 1980.

⑫③ ⑫② ⑫① Priorité revendiquée : RFA, 11 août 1979, n° P 29 32 671.4.

④① Date de la mise à la disposition du
public de la demande..... B.O.P.I. — « Listes » n° 13 du 27-3-1981.

⑦① Déposant : DAIMLER-BENZ AG, résidant en RFA.

⑦② Invention de : Dieter Papenhagen et Norbert Komoschinski.

⑦③ Titulaire : *Idem* ⑦①

⑦④ Mandataire : Cabinet Regimbeau, Corre, Martin et Schrimpf,
26, av. Kléber, 75116 Paris.

L'invention concerne une pédale d'accélération à plusieurs éléments, pour véhicules, fabriquée en matières plastiques, dont les éléments sont articulés les uns sur les autres par des charnières minces prises dans la masse du matériau, un élément de liaison étant disposé dans la zone de l'extrémité supérieure de la semelle de la pédale, sur la face arrière de cette semelle, pour assurer la jonction par articulation de la semelle et d'un levier pivotant suspendu dans l'espace des commandes au pied, et un élément de fixation se raccordant de façon articulée à l'élément de liaison par une autre charnière mince, élément de fixation dans lequel est prévue une ouverture destinée à recevoir l'extrémité libre du levier, laquelle présente au moins dans cette zone une section circulaire.

Une pédale d'accélération de ce type se trouve décrite dans le DE-OS N° 27 28 787. Dans cette construction, l'extrémité libre du levier est fixée à un élément de la pédale par un système de serrage se fixant par une vis. Un tel assemblage nécessite la mise à disposition de différentes pièces, notamment des vis, des écrous et des rondelles d'appui, ce qui, en fabrication de grande série, constitue un inconvénient, au même titre que l'opération à consacrer alors au serrage de l'assemblage par vis.

L'invention a pour objet d'éviter un tel inconvénient du système connu, et de créer une fixation ne requérant pas de pièces supplémentaires et ne nécessitant pour le montage qu'une seule opération.

Les dispositions prises par l'invention résolvent ce problème par le fait que l'ouverture présente au moins un élargissement de section et l'extrémité inférieure du levier des bossages correspondants en nombre et en forme aux élargissements de section, la position de construction étant obtenue, après in-

roduction de l'extrémité du levier dans l'ouverture, par pivotement relatif des pièces, les bossages prenant alors appui sur la face inférieure de l'élément de fixation au niveau des zones marginales de l'ouverture ne correspondant pas à un élargissement de section, et par le fait que le levier présente au-dessus des bossages des secteurs en saillie qui, après l'assemblage des pièces, prennent appui sur la face supérieure de l'élément de fixation.

Dans ce qui suit, l'objet de l'invention est expliqué plus en détail à l'aide d'un exemple d'exécution illustré par des figures.

Celles-ci représentent :

Figure 1, en vue de côté, la disposition d'une pédale d'accélération conforme à l'invention dans l'espace des commandes au pied d'un véhicule.

Figure 2, à échelle plus grande, une vue de dessus de l'élément de liaison et de l'élément de fixation.

Figure 3, une coupe dans le plan repéré III-III sur la figure 2, mais avec le levier monté.

Figure 4, une coupe du levier faite au-dessus du bossage.

Dans l'espace des commandes au pied déterminé par le plancher 1 du véhicule et le tablier 2, sont montés, entre autres organes, une pédale d'accélération 5 et un levier 3 faisant saillie dans l'espace précité et monté pivotant autour d'un point d'articulation 4, ledit levier étant couplé de façon articulée à la pédale d'accélération.

La pédale d'accélération 5 est fabriquée en matière plastique et comporte plusieurs éléments raccordés entre eux de façon articulée par des charnières minces prises dans la masse du matériau. La partie essentielle de la pédale d'accélération est la semelle

6, à l'extrémité inférieure de laquelle se raccorde par une charnière mince 9 un élément de fixation 7. Celui-ci peut être enfiché sur la console 8 fixée au plancher 1 et fixé par une vis ou un autre système de sécurité. Au voisinage de l'extrémité supérieure de la semelle 6, un élément de liaison 10 est couplé de façon articulée à la face arrière de la semelle 6, par l'intermédiaire d'une seconde charnière mince 11.

A l'élément de liaison 10, est raccordé de façon articulée, par l'intermédiaire d'une troisième charnière mince 12, un autre élément, l'élément de fixation 13. Dans cet élément de fixation 13, est prévue une ouverture 14 dans laquelle l'extrémité libre à peu près rectiligne du levier 3 peut être introduite. L'élément de fixation lui-même se déplace dans un évidement 15 de l'élément de liaison 10 et en forme d'arceau (vu latéralement).

L'ouverture 14 présente sur un côté un élargissement de section 16 auquel correspond à l'extrémité inférieure libre du levier 3 un bossage 17 de forme appropriée, de sorte que le levier 3 présente ici une conformation de came. Lors du montage, le bossage 17 du levier 3 est glissé dans la partie élargie 16 de l'ouverture 14, puis le levier est amené par pivotement d'environ 180° par rapport à l'élément de fixation 13 sur sa position de construction; il ne peut plus dès lors traverser vers le haut l'ouverture 14. Dans cette position, un bourrelet annulaire 18 du levier 3 repose sur la face supérieure de l'élément de fixation 13; il y a alors blocage axial dans les deux sens.

REVENDEICATIONS

1) Pédale d'accélération à plusieurs éléments, pour véhicules, fabriquée en matière plastique, dont les éléments sont articulés les uns sur les autres par des charnières minces prises dans la masse du matériau, un élément de liaison étant disposé dans la zone de l'extrémité supérieure de la semelle de la pédale, sur la face arrière de cette semelle, pour assurer la jonction par articulation de la semelle et d'un levier pivotant suspendu dans l'espace des commandes au pied, et un élément de fixation se raccordant de façon articulée à l'élément de liaison par une autre charnière mince, élément de fixation dans lequel est prévue une ouverture destinée à recevoir l'extrémité libre du levier, laquelle présente au moins dans cette zone une section circulaire, caractérisée par le fait que l'ouverture (14) présente au moins un élargissement de section (16) et l'extrémité inférieure du levier (3) des bossages (17) correspondant en nombre et en forme aux élargissements de section (16), la position de construction étant obtenue, après introduction de l'extrémité du levier dans l'ouverture (14), par pivotement relatif des pièces, les bossages (17) prenant alors appui sur la face inférieure de l'élément de fixation (13) au niveau des zones marginales de l'ouverture (14) ne correspondant pas à un élargissement de section, et par le fait que le levier (3) présente au-dessus des bossages (17) des secteurs en saillie (18) qui, après l'assemblage des pièces, prennent appui sur la face supérieure de l'élément de fixation (13).

2) Pédale d'accélération selon la revendication 1, caractérisée par le fait que les parties en saillie (18) sont conformées en bourrelet annulaire.

